

**CANADA**

**PROVINCE DE QUÉBEC**

**VILLE DE DANVILLE**

**PROCÈS-VERBAL** d'une assemblée régulière des membres du Conseil de la ville de Danville tenue le 3 avril 2012 à 19h00 à la salle du Conseil sise au 150 de la rue Water, à Danville, à laquelle assistent les Conseillers:

Siège numéro 1:	Francine L. Girard
Siège numéro 2:	Jean-Guy Dionne
Siège numéro 3:	Germain Ducharme
Siège numéro 4:	Michel Plourde
Siège numéro 5:	Bernard Laroche
Siège numéro 6:	Lisette Fréchette

Formant quorum sous la présidence du Maire Jacques Hémond, l'assemblée est reconnue valablement constituée et débute par la récitation de la prière.

Sauf mention expresse à l'effet contraire, le président d'assemblée s'abstient de voter.

#### **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que l'ordre du jour soumis soit accepté tel quel.

**ADOPTÉ**

#### **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que les procès-verbaux des assemblées tenues les 3, 13 et 22 mars 2012 ainsi que le 2 avril 2012 soient acceptés tels que soumis, et qu'il soit fait dispense de leur lecture en raison du fait que chacun des membres du Conseil en a reçu copie préalablement à la tenue de la présente assemblée.

**ADOPTÉ**

#### **RAPPORT DE DISPONIBILITÉ**

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Germain Ducharme:

- 1.- D'accuser réception du rapport de disponibilité et d'en accepter les chiffres y indiqués lesquels tiennent compte des factures à payer soumises pour approbation à la présente assemblée; et
- 2.- D'accepter les virements ou écritures mentionnés ci-dessous constituant des ajustements au budget en cours en conséquence d'une augmentation des revenus ou dépenses, d'une diminution des revenus ou des dépenses ou d'une appropriation de surplus ou réserve, savoir:

<b>Suite à augmentation de revenus</b>	
01.159.10.062 – Revenus de location	+9 700.00
02.701.90.990 – Loisirs autres dépenses n.c.a.	+9 700.00
<b>Ajustement de budget</b>	
02.130.00.410 – Gesti.financière – Services profes	-6 000.00
02.190.00.410 – Administration – Services professi	+6 000.00
<b>Ajustement de budget</b>	
02.190.00.991 – Ajust. Taxes ann. Antérieures	+2 215.00
01.111.00.011 – Revenus Taxes foncières	+2 215.00

**ADOPTÉ**

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussigné, Michel Lecours, directeur général et secrétaire-trésorier pour la Ville de Danville certifie sous mon serment d'office qu'il y a les crédits budgétaires nécessaires au budget pour le paiement des comptes soumis à la présente assemblée lesquels sont énumérés ci-après.

**Michel Lecours, Directeur général et secrétaire-trésorier**

### COMPTES PAYABLES

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que soient acceptés les dépenses énumérées ci-dessous par activité et qu'il soit procédé à leur paiement et ou annulation, savoir:

- Rémunérations et contrib. de l'employeur	103 263.49
- Administration	6 161.39
- Sécurité publique	7 737.79
- Transport routier	56 728.56
- Hygiène du milieu	71 860.57
- Aménagement et urbanisme	3 254.45
- Loisirs et culture	20 246.22
- Financement	3 117.33
- Immobilisations/Investissements	9 710.31
<b>Total :</b>	<b>282 080.11</b>

**ADOPTÉ**

### PÉRIODE DU PUBLIC

- **Daniel Hinse & Autres** – Représentations concernant les activités de la « Fête Nationale » et les attentes à l'égard de la Municipalité;
- **Jean Éric Gaulin** – Questionnement à l'égard du dossier tennis et calendrier des échéances – Explications par le directeur général;
- **Gaétan Paquin, Yvon Lafrance** – Représentations concernant le dossier tennis et les délais – Explications par le directeur général des différentes étapes et de la non nécessité de tenir des réunions pour les aspects légaux du dossier;
- **Pierre Hamel – Dossier Tennis** – Suggestion de rencontre avec les membres du Comité du tennis lorsque les plans et devis seront prêts;
- **2972 – 2012 – Tennis** – Rencontre – Plans et devis présentation;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard qu'il y ait une rencontre entre les membres du Conseil, le directeur général et les membres du Comité du tennis lorsque les plans et devis nécessaires à l'appel d'offre auront été complétés par la firme chargée de les réaliser pour commentaires de la part de tous les intervenants.

## **ADOPTÉ**

### **RECOMMANDATIONS A LA C.P.T.A.Q.**

- **2973 – 2012 – Gilles Marier et Chantal Côté** – Demande d'autorisation pour aliénation, lotissement et utilisation autre qu'agricole à la C.P.T.A.Q.;

**Considérant** que la parcelle d'immeuble visée est située dans un ilot déstructuré avec morcellement (ilot # 25) et qu'en vertu des conclusions mentionnées à l'entente signée selon les dispositions de l'article 59 de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles du Québec, décision 353018, il n'apparaît pas nécessaire d'obtenir une autorisation puisqu'il y est dit :

***AUTORISE**, aux conditions ci-après énoncées, sur le territoire des municipalités susdites, le lotissement, l'aliénation et l'utilisation à des fins autres que l'agriculture, soit à des fins résidentielles, des lots situés à l'intérieur des «îlots déstructurés» de type 1 (avec morcellement) identifiés sur le support cartographique déposé au greffe de la Commission;*

**Considérant** que le projet et de ce fait la demande apparaît conforme à la réglementation municipale d'urbanisme;

**Considérant** que faire droit au projet ou demande ne saurait porter préjudice à l'activité agricole du secteur;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité recommande néanmoins à toutes fins que de droit à la Commission de

protection du territoire et des activités agricoles du Québec de faire droit à la demande.

### **ADOPTÉ**

- **2974 – 2012 – Camping des Pins & C.P.T.A.Q.** – Demande d'utilisation autre qu'agricole;

**Considérant** que l'activité de ce camping est antérieure à l'entrée en vigueur de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles et que la portion visée par la demande était déjà partie de l'immeuble à cette époque;

**Considérant** qu'il s'agit de l'expansion d'un usage existant sur un terrain déjà propriété du demandeur;

**Considérant** que la demande n'aura aucun impact sur le peu d'activité agricole du secteur;

**Considérant** la forte densité résidentielle et commerciale de cette portion du territoire de la Municipalité et de la Municipalité contigüe;

**Considérant** que la demande est conforme à la réglementation d'urbanisme;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité recommande à la Commission de protection du territoire et des activités agricoles du Québec de faire droit à la demande.

### **ADOPTÉ**

## **RAPPORT SUR LES PERMIS DE CONSTRUCTION**

- Une liste des permis émis pour le mois de mars 2012 est remise à chacun des membres du Conseil indiquant une valeur totale de \$555,125.00 pour ce mois et un cumulatif d'année pour une valeur de \$ 1 175 625.00.

## **CORRESPONDANCE / RESOLUTION**

- **2975 – 2012 - Conseil Sports loisirs de l'Estrie** – Invitation à renouveler la carte de membership pour la saison 2012-2013 au coût de \$100.00 (2011 = \$100.00);

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que la Municipalité renouvelle son adhésion auprès de cet organisme et autorise à cet effet l'émission d'un chèque au montant de \$100.00.

### **ADOPTÉ**

- **2976 – 2012 - Corpo. Développement économique** – Demande de versement de la subvention prévue au budget 2012 (\$10,000.00) et d'un montant équivalent au montant des taxes et intérêts payés (\$5,120.84) pour la propriété du 1193 de la route 116;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité acquiesce à la demande formulée et autorise le versement d'une somme totale de \$ 15,121.00 en guise de subvention pour l'exercice financier 2012.

#### **ADOPTÉ**

- **2977 – 2012 – Chemin de la Vallée** – Circulation de VTT – Rapport par le directeur général;

**Considérant** les plaintes reçues à l'encontre d'une utilisation du chemin de la Vallée par des véhicules tout terrain ou hors route;

**Considérant** l'absence de règlement autorisant le partage de la chaussée sur le chemin de la Vallée entre les véhicules routiers et les véhicules tout terrain et hors route;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité, en l'absence de règlement à cet effet, procède au démantèlement des affiches routières indiquant le partage de chaussée entre véhicules routiers et les véhicules tout terrain ou hors route sur le chemin de la Vallée;

Que la sûreté du Québec soit avisée de ce démantèlement lorsqu'il aura été réalisé.

#### **ADOPTÉ**

- **2978 – 2012 - Club de soccer Danville-Asbestos** – Demande de hausser la contribution municipale de \$40.00 à \$50.00 par joueur;

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité informe cet organisme qu'elle ne peut acquiescer à la demande pour l'exercice financier 2012 mais qu'elle l'invite à réitérer la demande au mois de novembre afin qu'elle puisse être prise en considération lors de l'élaboration du budget pour l'exercice 2013.

#### **ADOPTÉ**

- **2979 – 2012 - Fête des oiseaux migrateurs** – Demande de commandite – Différentes possibilités à différents taux de \$100.00 à \$2,000.00;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité adhère à l'offre soumise et autorise l'émission d'un chèque au montant de \$500.00 pour être identifiée à titre de commanditaire « Plume d'Or ».

#### **ADOPTÉ**

- **2980 – 2012 – Chemin Gorman** – Demande de creusage de fossé et d'aménagement par Stéphane Roy;

**Considérant** l'offre faite par le demandeur de disposer des déblais sur une partie des abords de sa propriété de manière à permettre un rehaussement du bord extérieur du fossé et d'éviter ainsi un débordement dans ses champs;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que le département des travaux publics soit autorisé de procéder au creusage de fossé sur le chemin Gorman de manière à solutionner de façon définitive le problème de débordement qui se répète annuellement.

#### **ADOPTÉ**

- **2981 – 2012 - Maison des Jeunes** – Lettre acceptant la prise en charge de la « vente de garage » pour la somme de \$1,200.00 incluant la publicité radiophonique et journalistique et autres;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité accepte la proposition soumise et mandate la « Maison des Jeunes Au Point » de planifier, organiser et superviser le déroulement de l'activité économique temporaire de la « Vente de garages » devant avoir lieu la fin de semaine de la « Fête des Patriotes » le tout selon l'offre de service transmise en date du 27 mars 2012.

#### **ADOPTÉ**

- **2982 – 2012 - Corporation de développement de l'Étang Burbank** – Demande d'appui au montant de \$1,000.00 dans le cadre d'une demande de subvention auprès de « Patrimoine Canada » pour l'organisation de la « Fête des Oiseaux migrateurs » - Ratification de l'engagement produit par le directeur général;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par le Conseiller Germain Ducharme que la Municipalité ratifie l'engagement pris par le directeur général à l'effet de fournir une somme de \$1,000.00 dans le cadre d'une demande adressée à Patrimoine Canada dans le cadre du programme de « Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine – Festivals locaux » au montant de \$15,000.00 en préparation de la « Fête des oiseaux migrateurs qu'organise annuellement la Corporation de développement de l'Étang Burbank.

## ADOPTÉ

- **2983 – 2012** - **Cercle des Fermières de Danville** – Retour de la correspondance de mars 2012 – Demande de contribution financière à l'occasion du 75<sup>ième</sup> Anniversaire;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que la Municipalité, à l'occasion du 75<sup>ième</sup> anniversaire de fondation de cet organisme accorde une subvention au montant de \$100.00.

## ADOPTÉ

- **2984 – 2012** - **MRC des Sources** – Lettre informant de la réalisation prochaine d'un plan d'affaires pour le développement des 3 parcs industriels du territoire (Asbestos, Danville et Wotton);

Il est proposé par le Conseiller Michel Plourde, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la « Corporation de développement économique de Danville » agisse à titre de mandataire ou d'agent de développement de la Municipalité dans ce dossier et que toute rencontre relative à ce dossier se tienne en la présence d'un représentant de la dite Corporation.

## ADOPTÉ

- **2985 – 2012** - **Maison des Jeunes de Danville** – Demande de subvention pour aider au fonctionnement par une remise de \$9,700.00 sur le prix du loyer;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité acquiesce à la demande formulée et qu'il soit procédé à l'émission d'un chèque au montant de \$9,700.00 pour valoir à titre de subvention pour l'année 2012.

## ADOPTÉ

### AFFAIRES EN SUSPENS

- **2986 – 2012** – **Modification du règlement 73-2008** – Adoption;

**Considérant** l'avis de motion donné lors de l'ajournement du 2 avril 2012 et que copie du projet du règlement fut donné par la même occasion;

**Considérant** que tous les membres du Conseil ont eu l'occasion de prendre connaissance du dit projet et en accordent expressément dispense de lecture;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Bernard Laroche que soit adopté le règlement **109-2012** intitulé « **Modification du règlement relatif au contrôle de certaines activités économiques temporaires sur le territoire de la Ville de Danville** » et qu'il soit versé au livre des règlements de la Municipalité.

#### **ADOPTÉ**

- **2987 – 2012 – Piscine municipale** – Offre de service pour mise à niveau;

**Considérant** l'âge des installations aquatiques, piscine et barboteuse et leurs accessoires et du besoin évident d'une mise à niveau de ces derniers;

**Considérant** la proposition faite par monsieur Pierre Girard, ingénieur de la firme « Girard-Hébert, ingénierie aquatique » pour la présentation d'un concept de jeu d'eau et de mise à niveau de la piscine avec plans et devis, appel d'offre et surveillance des travaux en fonction des options retenues par les membres du Conseil;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que la Municipalité accepte l'offre de services soumise par monsieur Pierre Girard, ingénieur de la firme « Girard-Hébert, ingénierie aquatique » telle que décrite dans la missive datée du 2 avril 2012 pour une somme de \$11,200.00 plus taxes pour le premier volet et de \$5,800.00 plus taxes pour le second volet;

Que le directeur général soit autorisé de signer pour et au nom de la Municipalité tout document nécessaire à la réalisation de la présente résolution.

#### **ADOPTÉ**

- **2988 – 2012 – Lac Perkins** – Amendement au règlement de zonage 359 zone AS78 & A8;

Il est proposé par le Conseiller Jean-Guy Dionne, appuyé par la Conseillère Francine L. Girard que le projet de règlement **110-2012**, 1<sup>ère</sup> version, intitulé « **Amendement au règlement de zonage 359 Zones AS78 & A8** » tel que lu à haute voix à la présente assemblée soit adopté et que les avis publics requis par la Loi soient donnés en conséquence dont l'avis public de consultation.

#### **ADOPTÉ**

- **2989 – 2012 – Service des loisirs** – Politique administrative et salariale;

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité, pour la saison 2012 :



- 1° Reconnaitre la politique administrative existante concernant le service des loisirs (OTJ) en période estivale; et
- 2° Ajuste à la hausse la rémunération des animateurs et des préposés à la piscine d'un montant équivalent à la hausse du salaire minimum devant entrer en vigueur en 2012 soit une hausse de \$0.25; et
- 3° Ajuste à la hausse la rémunération de la coordonnatrice et de la coordonnatrice adjointe du même pourcentage que celui accordé pour 2012 aux employés de la Municipalité.

### **ADOPTÉ**

- **2990 – 2012 – Aqueduc, garage municipal** – Prolongement remplacement de conduite;

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Jean-Guy Dionne que le service des travaux publics soit autorisé de remplacer la conduite d'approvisionnement en eau potable du garage municipal par une conduite de 6 pouces jusqu'à la 1ère entrée du site en la terminant par l'installation d'une borne-fontaine de manière à pouvoir purger la conduite lorsque nécessaire.

### **ADOPTÉ**

### **AFFAIRES NOUVELLES**

- **2991 – 2012 – Cours d'eau Landry** – Demande de réalisation de travaux;

**Considérant** que la demande déposée par madame Marianne Galzin mentionne expressément « *ne voulant pas créer préjudice à ma voisine ...* »;

**Considérant** que les travaux demandés bénéficieront par conséquent à la propriétaire située en amont soit madame Marthe Tremblay, demanderesse d'origine en 2011, contribuable dans le Canton de Cleveland, MRC du Val St-François et que cette dernière aura à assumer une part de ces travaux;

**Considérant** que les travaux requis pourraient devoir être réalisés tant devant la propriété de madame Galzin que devant les propriétés sises en aval de cette propriété;

**Considérant** que le rapport du « Groupe Polytech » avait identifié la nécessité de travaux sur notre territoire et que ces derniers n'ont pas été réalisés;

**Considérant** l'importance de bien identifier la nature et la longueur des travaux à réaliser de même que de répartir le coût de l'étude et des travaux « aux bénéficiaires de ces travaux » allant jusqu'à obliger ceux situés hors du territoire de la Municipalité et le tout sans frais pour la

Municipalité d'où l'importance d'assurer le respect des formalités requises pour en arriver aux fins poursuivies par toutes les parties;

**Considérant** qu'il devra y avoir une entente de signer entre les 2 MRC pour une délégation de compétence et assurer le recouvrement des frais;

Il est proposé par la Conseillère Francine L. Girard, appuyée par la Conseillère Lisette Fréchette que la Municipalité :

- 1° Transmette à la MRC des Sources la « Demande d'intervention dans un cours d'eau » déposée par madame Marianne Galzin pour le ruisseau Landry;
- 2° Requierd une vérification de la nature des travaux nécessaires afin de garantir que les longueurs mentionnées au rapport du « Groupe Polytech » sont exacts et de nature à rendre opérationnels les drains visés par cette demande;
- 3° Qu'une estimation budgétaire soit faite avant de déterminer le mode de répartition des coûts et de tenir la rencontre des intéressés s'il y a lieu;
- 4° Requierd de la MRC des Sources de s'assurer du suivi des formalités légales nécessaires visant à recouvrer des « *bénéficiaires* » de ces travaux le paiement des honoraires et coûts en découlant et ce d'une façon juste et équitable aucune somme en provenance du fonds général de la Municipalité ne devant être utilisée pour répondre à cette demande.

#### **ADOPTÉ**

#### **- 2992 – 2012 – Réseau d'aqueduc – Purge;**

Il est proposé par le Conseiller Germain Ducharme, appuyé par le Conseiller Michel Plourde que le service des travaux publics soit autorisé de procéder à la purge du réseau d'aqueduc le ou vers le 25 avril après qu'auront été avisés les citoyens de cet événement avec recommandation, à titre préventif, de bouillir l'eau avant de la consommer.

#### **ADOPTÉ**

#### **AJOURNEMENT DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par le Conseiller Bernard Laroche, appuyé par la Conseillère Lisette Fréchette que la présente assemblée soit ajournée au Jeudi, 19 avril 2012 à compter de 19h00 et au Lundi, 23 avril 2012 à compter de 19h00 pour permettre à cette dernière de prendre connaissance des états financiers préparés par la firme comptable « Roy, Desrochers et Lambert » pour l'année 2011 et pour délibérer sur tout sujet pouvant être soumis à l'attention des membres du Conseil.

**ADOPTÉ**

**Jacques Hémond, Maire**

**Michel Lecours, Directeur-général et  
secrétaire-trésorier**